

Prolongement ligne 11: la Seine-Saint-Denis rappelle à l'Etat ses promesses

Bobigny, 1 oct 2014 - A deux semaines du comité interministériel sur le Grand Paris, des élus de Seine-Saint-Denis ont réaffirmé la "nécessité" de prolonger la ligne 11 du métro, qui doit desservir des territoires enclavés, et demandé à l'Etat la confirmation des financements prévus.

Réunis mardi soir en conseil municipal extraordinaire à Montreuil, les maires ou des élus des villes des Lilas (PS), Romainville (DVG), Noisy-le-Sec (UDI), Montreuil (FDG), Paris (PS), Rosny-sous-Bois (UMP) et Bagnolet (PS) ont rappelé la caractère "*prioritaire*" de ce projet, prévu dans le Grand Paris des Transports, tant pour les habitants que pour les "*forces vives*".

"Le prolongement de la ligne 11 jusqu'à Rosny-sous-Bois, prévu pour 2020, doit permettre une amélioration de la desserte de près de 234.500 habitants et près de 85.000 emplois actuels, dans l'un des seuls territoires de la région parisienne à n'être desservi par aucun mode de transport lourd (métro, train, tramway)", écrivent-ils dans une délibération commune, dont l'AFP a eu copie mercredi.

Présents à leurs côtés, Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France, Stéphane Troussel, président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis et Gérard Cosme, président PS de la Communauté d'agglomération Est Ensemble ont également pris la parole pour défendre ce projet, a indiqué à l'AFP une porte-parole de la ville de Montreuil.

Le 13 octobre, un comité interministériel sur le Grand Paris, piloté par Matignon, devrait acter les engagements de l'Etat sur le financement du volet des transports.

"Nous sommes aujourd'hui à un moment crucial, la fin du contrat de plan Etat/Région 2007-2013 est à la veille de la négociation d'une nouvelle contractualisation. La ligne 11 et son territoire sont une pièce essentielle", poursuivent ces élus, demandant "*la confirmation, dans la loi de finances 2015, des financements prévus pour ce projet conformément aux déclarations du Premier ministre*".

Le prochain contrat de plan Etat-Région (CEPR) 2015-2020, qui comprend trois grands chapitres (transports et mobilités, aménagement et développement économique, enseignement supérieur), est la traduction financière des engagements de l'Etat pour sa part de financement du volet transport du "*Nouveau Grand Paris*".